

Rapport de la CCG pour l'Assemblée des délégués du CAS extraordinaire du 16 mars 2024, à Aarau

Le CAS est confronté à de gros défis. Certains d'entre eux, comme l'entretien et la rénovation de nos cabanes, sont bien connus. D'autres sont nouveaux, comme l'examen du déficit des Championnats du monde d'escalade sportive et la planification financière sur le long terme.

Séminaire 2024

Stratégie et budget

Un représentant de la CCG a participé au séminaire du CAS le samedi 20 janvier 2024, lors duquel les premières mesures ont été prises pour mettre au point la stratégie 2025-2030. La CCG approuve les lignes directrices qui ont été présentées et discutées à cette occasion. Le développement stratégique est axé en particulier sur les points suivants: la nouvelle stratégie doit être variée, hétérogène et interdisciplinaire, la procédure doit être démocratique et transparente, il faut que les sections puissent s'investir pendant le processus.

Il faut également souligner les points importants suivants de la stratégie:

- Elle doit gagner en simplicité et être plus ciblée.
- Elle doit pouvoir être formulée et expliquée en quelques phrases claires et percutantes.

En outre, comme cela a été décidé lors de la CP du 25 novembre 2023, un plan a été élaboré pour définir des mesures d'économies rigoureuses pour le budget 2024. Tous les projets non pertinents sont ajournés à d'autres années.

Championnats du monde d'escalade sportive 2023

La commission d'examen du déficit des CM d'escalade sportive 2023 a commencé son travail. Elle a eu différents contacts avec la CCG, d'une part au sujet des procès-verbaux des séances de la CCG en lien avec les CM d'escalade que la CCG a livrés, et d'autre part d'une clarification/délimitation des rôles respectifs de la CCG et de la commission d'examen.

Dans le cadre de la mission de contrôle définie dans les statuts, la CCG a rappelé au CC son intérêt concernant des informations et lui a soumis un certain nombre de questions sur les CM d'escalade en vue d'une prise de position par écrit.

Navision

Le CC a évalué, acheté et mis en place le système ERP Navision. Peu après son installation, le logiciel s'est toutefois avéré un mauvais choix. A présent, le CC a décidé de remplacer Navision par ou un plusieurs nouveaux systèmes informatiques.

La CCG a demandé au CC des informations sur la procédure de sélection, la liste d'exigences/cahier des charges, l'intégration des utilisateurs, les coûts et répercussions financières du système ERP Navision ainsi que la solution retenue pour remplacer ce dernier. La CCG se réserve le droit de faire état de la situation lors de l'AD 2024, si nécessaire.

Personnel du Secrétariat administratif

Préoccupée par la forte rotation du personnel du Secrétariat administratif, la CCG a posé des questions au CC et a reçu ses réponses. Elle espère que les mesures prises par le CC permettront de stabiliser la situation en matière de personnel et que, de manière générale, la culture d'entreprise sera davantage axée sur la clientèle (sections).

Révision des statuts

La CCG a pris acte du fait que la révision des statuts est mise en suspens jusqu'en 2025 et approuve cette décision. Les raisons de cette mise en suspens sont évidentes:

- L'examen des répercussions financières des CM d'escalade sportive 2023
- La planification budgétaire intense pour 2024
- La planification pluriannuelle 2024 + 2025 et l'objectif de stabilisation des finances, dont la situation est délicate

Sur la base de l'expérience acquise au cours des vingt dernières années et en particulier à la lumière des événements de l'année passée, la CCG a constaté que son règlement pourrait profiter d'une révision. Elle propose donc de l'adapter en deux temps. Lors de l'AD 2024, les délégués devront déterminer les actions nécessaires à entreprendre pour le travail immédiat de la CCG. Ensuite, d'autres modifications devront pouvoir être effectuées ultérieurement, en même temps que la révision des statuts.

Recrutement d'un membre de la CCG

La recherche d'un nouveau membre de la CCG se déroule bien: l'intérêt est marqué dans toutes les parties du pays. La CCG remercie en particulier les sections qui s'engagent pour le remplacement et s'adressent directement à leurs membres. Au vu du vif intérêt témoigné, la CCG a décidé de procéder à une sélection plus objective fondée sur les exigences présentées dans l'annonce publiée dans «Les Alpes» ainsi que dans le bulletin envoyé aux sections et, sur cette base, d'évaluer l'ensemble des candidats et candidates qui répondent aux critères minimaux. Cette manière de procéder permet d'assurer la transparence dans la prise de décision et de documenter éventuellement la procédure.

Commission de contrôle de gestion:

- Erika Bodmer, présidente, section Stockhorn
- François Mermod, vice-président, section Montreux
- Andri Linsel, section Engiadina bassa
- Christine Schneider, section La Neuveville
- Barbara Vauthey Widmer, section Moléson